LA GAZETTE DE maane

EDITION D'AVRIL 2016

www.maane.fr

Le Proverbe d'ARISTIDE : « Si le cours d'eau change d'itinéraire, le caïman est obligé de le suivre. »

EDITO

Dans notre petite gazette de janvier dernier, nous nous inquiétions des tensions géopolitiques au Burkina Faso.
Quelques jours après, Ouagadougou a été pris pour cible par des terroristes. Le décès des 30 malheureuses victimes nous a beaucoup touchés. Quand nous sommes à Ouaga, nous nous rendons régulièrement dans le restaurant où a été perpétré cet attentat.

Le même jour, passé un peu plus inaperçu, un couple d'australiens qui œuvrait dans une association humanitaire à quelques kilomètres du Mali et de Ouahigouya, a été enlevé. Seule l'épouse a été libérée à ce jour.
Dans un tel contexte, que faire ? Nos amis de Ouahigouya et de l'école Gal Yaam comptent sur nous. La précarité scolaire, la malnutrition, la pauvreté, restent leur quotidien.

Vous n'avez pas laissé tomber… alors nous non plus ! Vous avez donné à Maane les ressources nécessaires pour distribuer 45 chèvres de plus à des enfants démunis, et pour mettre en place 20 micro-crédits pour des petits commerces de femmes.
Nous sommes tous très heureux de vous annoncer que la mission est accomplie ! Nos amis Burkinabé ont eux-mêmes pris les choses en main !

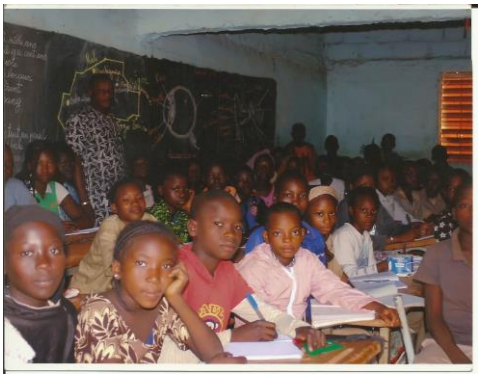

45 CHEVRES DE PLUS !!

Aristide, notre correspondant au Burkina Faso, Abdoulaye et Karim, les directeurs de l'école Gal Yaam, et Alimata, la présidente de l'association (Yamtekre) des parents d'élèves de l'école, ont pris … « la chèvre par les cornes » à Ouahigouya (Nord du Burkina).
Il ont été courir les villages alentours pour choisir et négocier 45 petites biquettes d'environ 2 ans d'âge. Pourquoi 2 ans ? Car ainsi, elles ne sont ni trop jeunes, ni trop vieilles, pour nous faire des petits…
Le vétérinaire a fait son office : piqures et cachets pour la vaccination.
Au cours de la dernière semaine de mars, 45 écoliers ont donc reçu chacun une petite chèvre : 16 enfants en classe de CP1, 5 en CP2, 6 en CE1, 10 en CE2, et 8 en CM1.

Maïaga (CP1) avec sa chèvre et Aristide

Tous ces enfants pourront poursuivre leur scolarité en vendant chaque année les 2 ou 3 petits nés de leur chèvre.

Compteur chèvres : 145

+ 20 MICRO-CREDITS !!

Les petits commerces permettent aux mamans de compléter utilement les revenus de la famille. Mais pour se lancer, elles ont besoin d'un petit coup de pouce. Grace à vous, nous avons pu, encore une fois, financer 20 petits commerces avec des micro-credits. Les mamans sont « sélectionnées » par l'association des parents d'élèves de l'école. Elles reçoivent en moyenne 50.000 FCFA (75€), qu'elles remboursent sur 2 ans. Ces remboursements vont sur un compte spécial (géré par l'école) pour financer la cantine.

Une maman dans son petit commerce

Groupe de mamans ayant reçu leur micro-crédit

<u>Petits commerces financés en mars 2016 :</u>

Isabelle : **bouillie de mil** ; Dénise et Awa : **gâteaux** ; Kalizéta et Roukiétou : **vendeuses de pagnes** ; Safiata et Clodine : **oignons** ; Zoenabo : **légumes** ; Bibata et Nafi : **poivres** ; Safiata : **lait** ; Odette, Ramata et Awa : **vendeuses de fruits** ; Mariam et Safietou : **restauratrices** ; Nafissétou : **tomates** ; Alima et Nafi : **poissons secs** ; Aminata : **vendeuse d'eau glacée**.

Compteur micro-crédits : 70

ET LA SUITE ….

Bon, nous savons maintenant que nous pouvons, même à distance aider nos amis du Nord du Burkina. Bien sûr, nous y retournerons pour embrasser les enfants et encourager les enseignants, et pour goûter aux fruits, aux poissons séchés et aux gateaux de nos mamans commerçantes… laissons nous un peu de temps pour voir comment vont s'apaiser les choses.

Pour l'instant nous ne leur apporterons plus nos valises pleines de fournitures, de matériel et de vêtements, et nous ne reviendrons pas chargés d'artisanat … MAIS… Artistide va venir en France, d'ici l'été probablement, …et alors là, on va lui faire bourrer ses valises !!

Nous comptons toujours sur vous pour pouvoir poursuivre les actions :

- Avec 120 €, une petite chèvre est attribuée à un élève de primaire, et sa première année de scolarité et de cantine est payée. Avec la vente des petits de sa chèvre, il va pouvoir poursuivre sa scolarité.
- 75 € en micro-crédit aident une maman d'élève à monter un petit commerce pour contribuer aux besoins de la famille. Le remboursement finance la cantine de l'école. Une cantine dans une école en Afrique est un facteur d'assuidité reconnu (l'enfant mange, c'est donc une bouche de moins à nourrir).
- Le ciber café (sans café !) de Ouagadougou, financé par Maane, marche par intermitence. Entre les coupures de courant et les coupures de réseau, pas facile de se connecter au Burkina.

SPECIAL « BARKA »

A **Yann** qui a pédalé longtemps (plus de 1000 kms) … et avec de belles montées de cols, en portant les couleurs de Maane. Il a récolté un beau petit pécule pour nous soutenir. Alors bravo et un très grand merci !

Et à **notre équipe sur place** : Alimata, Abdoulaye, Aristide, et Karim (de gauche à droite).

LA RECETTE de NAFISSETOU (Une de nos mamans commerçantes)

IGNAMES à la Tomate

Couper et nettoyer 4 ignames. Dans une casserole, mettre un filet d'huile d'arachide, chauffer, faire sauter 2 oignons tranchés. Ajouter 125 ml de pâte de tomate et 500 ml d'eau : mélanger.
Ajouter les ignames, sel et poivre, quelques piments. Laisser mijoter jusqu'à ce que les ignames soient cuits. Ajouter de l'eau au besoin.
Servir sur du riz pour accompagner un poisson ou une viande.

POUR NOUS AIDER

Rendez-vous sur : www.maane.fr

Vous pourrez faire :

-un don en ligne (carte bleue, visa, …) sécurisé PayPal,

-un chèque adressé à : MAANE – 76 chemin des Brusquets – 06600 Antibes

-Un parrainage de l'association par un versement mensuel (10 € minimum par mois).

Si vous souhaitez participer spécifiquement à **l'opération « MICRO CREDIT »** et financer un petit commerce, il suffit de faire un don de 75 € en précisant son affectation.

Si vous souhaitez participer spécifiquement à **l'opération « CHEVRES »**, il suffit de faire un don de 120 € (1/3 de la somme est consacrée à l'achat de la chèvre, 1/3 à l'inscription pour la première année scolaire et 1/3 pour la cantine) en précisant son affectation.

Vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de déduire 66% de l'aide que vous apportez (dans la limite de 20% de votre montant imposable). UN DON DE 100 € NE COÛTE AINSI QUE 34 €.

Et un très grand merci pour votre soutien et tous vos encouragements qui nous vont droit au cœur !

Rappel : tous vos dons sont directement utilisés dans nos actions : pas de frais de structure (administratifs, voyages, déplacements) : les bénévoles de l'association y pourvoient eux même sur leur temps et leurs deniers personnels.

Toute l'équipe de MAANE